



COMMISSION DES VELODROMES ROMANDS

Michel VAUCHER, Président

Av. Recordon 16

1004 LAUSANNE / SWITZERLAND

ENTRAÎNEMENT SAISON 2022

Nous précisons que lors des entraînements pour les pistards, le jeudi soir au vélodrome du CMC à Aigle, **sont admis uniquement** :

Les coureurs munis d'une licence de Swiss Cycling et qui participent aux réunions (courses) en fonction du calendrier, de la Commission des Vélodromes Romands.

La priorité sera donnée aux catégories

Écoliers (uniquement U13, U15), Cadets, Juniors, Féminines B et Cadre Romand Piste.

Pour les **coureurs Élites**, faisant partie du Cadre National, ils peuvent venir aux entraînements, en se pliant aux directives des entraîneurs.

Nous demandons aux coureurs qui suivent nos entraînements du jeudi au Centre Mondial du Cyclisme à Aigle, de participer au minimum à 6 courses durant la saison. C'est à dire :

6 réunions (courses) au Centre Mondial du Cyclisme à Aigle

Du fait que nos entraînements sont spécifiques aux courses sur piste, nous regrettons de ne pas pouvoir accorder de temps aux coureurs venant pour d'autres disciplines.

La Commission des Vélodromes Romands qui loue la piste Fr. 10'000.- par saison, est en droit de sélectionner les utilisateurs.

Pour les autres coureurs, ils peuvent, moyennant une carte prise au CMC, venir rouler le lundi et le mercredi soir.

Pour la participation aux entraînements du jeudi à Aigle.

Chaque coureur doit s'acquitter d'un abonnement de Frs.100.- par saison, pour les entraînements de la Commission des Vélodromes Romands.

Le Trésorier

Le Président

☎ + Fax : 41 (0) 21 / 624 24 88 - Mobile : 41 (0) 79 / 451 27 66

E-mail : vaucher.michel@bluewin.ch